

Compte-rendu de la réunion de quartier Sud

Mercredi 9 Octobre

Présents : 43 habitants et 11 élus

Éléments présentés par les élus

Commerces :

- Ouverture d'un nouveau primeur rue Pierre Mendès France

Rue des ponts et chaussées

- Problèmes de stationnement dans cette rue notamment au niveau des intersections
- Proposition de traçage de places

Aménagement Entrée Sud

- Projet d'envergure pour la ville de Saint-Vallier
- Sécurisation de l'entrée de ville sud avec un rétrécissement de la chaussée pour limiter la vitesse
- Création d'un tourne-à-gauche
- Aménagement d'un chemin piétonnier
- Végétalisation des abords de la route en lien avec le CCE
- Début des travaux : Janvier 2025 – Fin des travaux : Juillet 2025

Sujets abordés par les habitants

En bleu, les réponses apportées par les élus

Voirie

- Validation des habitants pour le traçage des places de parking rue Ponts et Chaussées.
 - o Le traçage aura lieu prochainement (selon la météo).
- Au bout de la rue quand on arrive sur l'avenue Buissonnet, les plantations gênent la visibilité : Possibilité de tailler et couper en hauteur ?
 - o Les services sont passés et ont fait le nécessaire
- Aménagement entrée sud : création du tourne-à-gauche : Habitants en majorité contre ce changement car ceux qui vont tourner à gauche vont ralentir le trafic et créer des bouchons jusqu'au pont de pierre. Cela ne va pas inciter les gens à utiliser le tunnel. Ce serait plus judicieux de créer un rond-point

au niveau de SKF pour que les gens prennent ce tunnel. Avec les échangeurs qui devraient arriver, le trafic sera intensifié donc voir plus grand.

- Les élus précisent que la proposition a été faite par la DIRCE. Tous les aménagements doivent être validés par la DIRCE comme cela concerne la Nationale 7.
- Les habitants souhaitent que nous fassions remonter leurs désaccords sur ce point et proposent d'installer des quilles pour interdire de tourner à gauche comme à la sortie du complexe quand on reprend la nationale.
 - Les élus ont pris note de leurs remarques.
- Halle Betton : Dangereux quand les enfants sortent du gymnase pour traverser. Pourrait-on mettre des silhouettes d'enfants sur chaque côté du passage piéton pour que les automobilistes ralentissent. Ou des lumières au sol pour rendre le passage piéton plus visible.
 - Les élus vont étudier un aménagement avec les services (traçage coloré).
- Demande de lumières au sol au niveau des passages piétons sur le quai
 - Une demande va être faite auprès de la DIRCE
- Quai d'Alger : Les campings cars se perdent en reprenant la nationale (Lyon et Valence non indiqués)
 - La signalétique sera reprise en même temps que les travaux de l'entrée sud.
- Rue des potiers : quand les riverains sortent de chez eux, ils doivent s'avancer beaucoup dans la rue Désiré Valette pour voir, c'est dangereux
 - Il n'est pas possible de mettre de miroir car les façades sont privées. Réflexion pour mettre la route en sens unique mais habitants moyennement favorables
- Rue Pierre Valette : la balayeuse ne passe jamais. Pas de trottoir
 - La rue Pierre Valette va être intégrée au parcours de la balayeuse.
- Rue Antoine Bégot : l'an dernier, garage inondé, eau à hauteur des trottoirs Les tuyaux sont-ils au bon diamètre ?
 - Cette analyse sera faite par la Communauté de communes.
- Quand les ST coupent l'herbe, il faut la ramasser avant la pluie sinon elle finit dans les égouts et bouche.

- Les élus feront remonter l'information aux services.
- Place du champ de mars : les feuilles bouchent les plaques d'égout vers le restaurant l'Infini et AXA. Parfois les voitures bloquent le passage de la balayeuse.
 - L'aspirateur à roulettes (« Glouton ») passe lundi et vendredi.
- Rond-point de l'Europe : drapeau français glisse vers le bas
 - Les réparations ont été faites.

Inondations

- Canal : Il appartient à la commune mais n'est pas entretenu. Présence de nombreux roseaux. Le lotissement d'Ollanet se jette dans le canal et quand il y a beaucoup d'eau, elle ne peut pas s'évacuer et ça inonde les maisons. D'autre part, le canal est plein de vase
 - Pour le drainer, le coût serait de 60 000 à 70 000 € et ce, pour une partie seulement du canal. Archer entretient le canal.
 - Les habitants demandent pourquoi on ne le ferme pas définitivement, certains sont contre.
- 2. Rue Pierre Valette : Une seule bouche d'égout sur l'ensemble de la rue. Toute l'eau finit dans une habitation dans la rue.
 - La Mairie a sollicité la Communauté de communes pour avoir des éléments : Où va l'eau ? Quand il pleut, les eaux usées sont saturées . Un certain nombre de maisons n'ont toujours pas fait de séparation entre eaux usées et eaux pluviales.
 - Ceux qui l'ont fait demandent quels sont les moyens de la mairie d'imposer aux habitants de faire le nécessaire ?
 - La Mairie ne peut pas imposer aux habitants de réaliser des travaux.
 - Les eaux usées de St Barth, St Uze , Sarras et Laveyron vont à la même station mais séparément du réseau de Saint-Vallier.
- Les habitants signalent que depuis les travaux de l'avenue Buissonnet, les problèmes se sont accentués.
 - Les élus attendent le retour de l'étude de la communauté de communes et une nouvelle réunion sera organisée avec les habitants.

Espaces Verts

- Quand aura lieu l'élagage des platanes sur la place du champ de mars ?

- L'élagage sera réalisé en novembre

Développement durable

- Il y a de plus en plus de moustiques. La Mairie va-t-elle faire quelques choses ?
 - Les moustiques se développent en présence d'eau stagnante dans un rayon de 50m donc les habitants doivent être vigilants aux différents points d'eau (soucoupe de pots de fleurs...). La mairie n'engagera pas de campagne de « démoustification » de grande ampleur comme en Camargue. Des campagnes de sensibilisation et d'informations seront diffusées dans le Bulletin Municipal.

Cimetière

- Il y a des tombes qui ne sont pas entretenues.
 - Chaque année, la ville sollicite les propriétaires de tombes non entretenues. Mais la loi oblige à maintenir la tombe en place pendant 10 ans avant que la Mairie la récupère.